CapacityProject partageons nos connaissances

Avril 2007

Pratiques orometteu<u>ses</u> pour le bersonnel de santé





Ce résumé fait partie d'un ensemble de documents plus large visant à décrire et à diffuser quatre pratiques prometteuses ayant trait aux ressources humaines pour la santé en Afrique. Ce résumé est extrait de Health Workforce Innovations: A synthesis of four promising practices (Buchan et McCaffery)¹. La synthèse et le rapport complet sur cette pratique prometteuse spécifique, Attracting and Retaining Nurse Tutors in Malawi (Caffrey and Frelick)², sont disponibles dans notre section publications et documents de référence à l'adresse suivante: www.capacityproject.org

- 1 Non disponible en français à ce jour. 2 Idem

Les partenariats du **Capacity Project**

IntraHealth International, Interchurch Medical Assistance (IMA), JHPIEGO, Liverpool Associates in Tropical Health (LATH), Management Sciences for Health (MSH), PATH, Training Resources Group, Inc. (TRG)

Mieux fidéliser le personnel : Des tuteurs infirmiers au Malawi

Contexte

La fidélisation des tuteurs infirmiers est un impératif pour le système de santé publique du Malawi dans la mesure où ceux-ci ont pour devoir de former les techniciens infirmiers amenés à offrir des services de soins essentiels, en particulier dans les zones rurales et défavorisées. L'incapacité à retenir ces tuteurs ne peut qu'exacerber les pénuries de techniciens infirmiers qui, d'après plusieurs rapports, dépassent les 80% dans certains districts. En raison de la faible quantité de ce type d'agents à la fin des années quatre vingt dix, plusieurs instituts de formation dirigés par l'Association sanitaire chrétienne du Malawi (CHAM) ont frôlé la fermeture. Les diplômés issus des instituts soutenus par le CHAM représentent 80% à 90% des effectifs infirmiers auxiliaires des secteurs public et privé dans les zones rurales.

Pratique

Le Ministère de la Santé malawite a appuyé tout un éventail d'initiatives afin de retenir les tuteurs infirmiers. Le Ministère a ainsi institué un système de prime salariale en 1997 grâce au financement de l'organisation inter-ecclésiastique de coopération pour le développement. Cette mesure d'incitation a des avantages et des inconvénients mais, au bout du compte, elle est parvenue à attirer et à retenir ces agents, en particulier depuis 2002, en capitalisant sur le soutien additionnel de la Coopération technique allemande.

Les principaux éléments de ce programme d'incitation sont les suivants :

- Primes salariales
- Logement gratuit pour le personnel
- Engagement des tuteurs à offrir leurs services pour une période de temps définie en échange de bourses d'études.

Certains instituts de formation ont offert des incitations complémentaires, en accordant des primes additionnelles, en prenant en charge le transport des agents amenés à faire la navette entre leur domicile et leur lieu de travail ou souhaitant voir leur famille, ainsi qu'en payant leurs factures de services publics et en leur donnant la possibilité de suivre une formation ou un cursus scolaire. De même, le fait de poster les tuteurs à proximité de leur famille et de leur logement et de leur offrir des perspectives de carrière au sein des institutions a permis de les attirer et de les fidéliser davantage.

Une des réussites essentielles du programme à été d'établir des partenariats entre les secteurs public et privé au travers desquels les prestataires de soins de santé travaillant pour le gouvernement sont affectés à des instituts de formation confessionnels privés. Cette approche collaborative a permis d'attirer des bailleurs de fonds d'affiliation confessionnelle dans des programmes permettant le développement des infrastructures dans bon nombre d'instituts gérés par le CHAM afin d'améliorer et d'étendre les centres de formation ainsi que les enceintes accueillant le personnel et les étudiants.

Impact sur le personnel de santé

Ces interventions ont permis de maintenir les instituts de formation au métier d'infirmier depuis l'an 2000. Le nombre de postes de tuteurs infirmiers et d'instructeurs cliniques a augmenté et demeure relativement stable. En l'an 2000, on dénombrait 39 tuteurs et 12 tuteurs assistants contre 71 et 22, en septembre 2005, parmi les dix instituts de formation de techniciens infirmiers dirigés par le CHAM.

